



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL



2019 FORMATION PRÉPARATOIRE AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (DEASS)

Pôle de l'accompagnement social, éducatif et de l'insertion professionnelle (PASEIP)

Responsable du pôle : Éric SANTAMARIA

Siège :
8 Villa du parc Montsouris
75 014 PARIS
01.44.16.81.81

www.etsup.com

N° Siret : 784 281 099 00027
Code APE : 8559B
N° de déclaration d'existence : 11750111975
N° de certification OPQF : 9910AR451

Responsable de la formation :

Nabila MOUHOUD – nabila.mouhoud@etsup.com

Assistants de la formation :

Assia BENYELLES – 01 44 16 81 85

assia.benyelles@etsup.com

Botty AKRE – 01 44 16 81 86

botty.akre@etsup.com

Formation agréée et financée
par la région



Licence en double cursus avec



L'ETSUP, École Supérieure de Travail Social

L'ETSUP, une des plus anciennes écoles de travail social françaises

L'école a été créée par l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux en 1917. Appelée initialement École technique des surintendantes d'usines, elle a changé de nom en 1990 pour devenir l'ETSUP.

Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et des encadrants de services sociaux, elle a au fil du temps diversifié ses champs d'expertise, en proposant des formations aux métiers du champ éducatif et de l'insertion professionnelle. Environ 1000 étudiants et stagiaires sont chaque année formés dans notre école.

L'organisation

L'ETSUP est gérée par l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux, créée en 1917. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923.

L'école compte aujourd'hui 48 salariés permanents, dont environ 35 formateurs et personnels pédagogiques. Environ 300 formateurs vacataires contribuent également aux formations dispensées.

L'école est structurée en 4 pôles pédagogiques, sous la responsabilité de la Direction générale. L'école dispose aussi d'un centre de recherche et d'un centre de documentation.

Notre offre de formation

Avec le bac ou équivalent

- Assistant de Service Social (DEASS)
- Éducateur Spécialisé (DEES)
- Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP)

Avec de l'expérience professionnelle

- Assistant Familial (DEAF)
- Éducateur Technique Spécialisé (DEETS)

Fonctions d'encadrement, formations supérieures

- Responsable/chef de service (CAFERUIS)
- Responsable/chef de service ressources humaines (CAFERUIS-Master 1 Travail et GRH)
- Conseiller du travail mention travail social et ressources humaines (CTRH)
- Ingénieur social, chargé d'études (DEIS)
- Directeur d'établissement social (CAFDES), avec l'ARIF

Formations continues, formations sur site (intra)

- Superviseur - Analyseur de pratiques (Sup-APP)
- Formation de Formateurs de terrain (FFT)
- Supervision et accompagnement individuel des professionnels
- Formations à la carte
- VAE
- Référent de Sites Qualifiant (RSQ)

L'ETSUP est titulaire de la qualification professionnelle OPQF depuis 1999 :



Être assistant.e sociale

Une profession d'aide dans un cadre règlementé

L'assistant.e de service social exerce de façon qualifiée, dans le cadre d'un mandat et de missions spécifiques à chaque emploi, une profession d'aide définie et règlementée dans **une diversité d'institutions, de lieux, et de champs d'intervention** (article L411-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles). Les assistants de service social et les étudiants se préparant à l'exercice de cette profession sont tenus au secret professionnel dans les conditions et sous les réserves énoncées aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal (article L411-3 du code de l'action sociale et des familles).

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, **l'assistant de service social accomplit des actes professionnels engageant sa responsabilité** par ses choix et par ses prises de décision qui tiennent compte de la loi et des politiques sociales, de l'intérêt des usagers, de la profession et de ses repères pratiques et théoriques construits au fil de l'histoire, de lui-même en tant qu'individu et citoyen.

Une profession au service des personnes, des groupes, du lien social et des solidarités

Dans une **démarche éthique et déontologique**, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille aient les moyens d'être acteur de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l'assistant.e de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

À partir d'une analyse globale et multiréférentielle de la situation des personnes, familles ou groupes, l'assistant.e de service social procède à **l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention** conclu avec la participation des intéressés. Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants. Il initie, promeut, participe, pilote des **actions collectives et de groupe dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des usagers.**

Organisation de la formation et informations pratiques



Début de la formation

Septembre 2019 (Nombre de places : 80)



Volume horaire

1740 heures de cours et 52 semaines (1820 heures) de stage



Durée et rythme de la formation

3 années



Coût

600€ par an hors frais d'affiliation à la sécurité sociale étudiante + frais d'inscription à l'université (170 € en 2018).

Coût de la sélection orale (sous réserve de modifications)

90 euros



L'ETSUP, deux sites de formation

Paris-Montsouris - 8, Villa du parc Montsouris – 75014 PARIS

Arcueil - 12-18, rue du 19 mars 1962 - 94110 ARCUEIL

VAE

Cette formation est également accessible par la VAE

Contactez Mme Maryane DEHONDT, Référente VAE

maryane.dehondt@etsup.com ou 01.83.01.03.46

Inscription à la formation

1. Pour vous inscrire en formation d'Assistant de Service Social, vous devez remplir les conditions générales suivantes :

- être âgé de 18 ans à l'entrée en formation
- être titulaire :
 - soit du baccalauréat de l'enseignement du second degré, ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation (pour les candidats de terminale),
 - soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU),
 - soit de l'un des titres ou diplômes admis règlementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités,
 - soit de l'un des diplômes ou certificats permettant l'exercice des professions sanitaires et sociales.

Les étudiants titulaires d'un DUT et/ou d'une Licence dans le champ de l'intervention sociale peuvent se prévaloir d'une entrée directe en 2e année, sous réserve d'un dossier complet et d'un entretien avec la responsable de formation.

2. Deux modalités de sélection distinctes selon votre situation :

- ⇒ **Vous êtes lycéen et futur bachelier, apprenti, étudiant en réorientation**, pré-inscription à partir de janvier 2019 sur la plateforme PARCOURSUP ([consulter le calendrier détaillé Parcoursup 2019](#))
- ⇒ **Vous êtes bénéficiaire du RSA, personne accompagnée par une Mission locale ou demandeur d'emploi (sous conditions) ou salarié** : nous envoyer directement le dossier d'inscription.
 - Dates d'envoi des dossiers : Du lundi 3 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019
 - Dates des entretiens oraux : du 11 ou 22 février 2019
 - Résultats : vendredi 1er mars 2019.L'ETSUP se réserve la possibilité d'organiser une [nouvelle session en mai 2019](#).

Les candidats retenus sur dossier seront convoqués à une épreuve de sélection orale.
Coût de la sélection orale : 90€ (sous réserve de modifications); conditions de remboursement précisées lors de la convocation pour l'épreuve de sélection orale.

Contenu de la formation

Informations générales

La formation se compose de 1740 heures de cours ou de travaux dirigés et de 1820 heures de stages, sur trois années de septembre à juin à temps complet. Elle est organisée en six semestres, correspondant chacun à 30 crédits européens (ECTS), soit au total 180 ECTS.

Les cours ont lieu sur les sites de l'ETSUP, situés à Paris 14^e (Montsouris) et Arcueil (Laplace) : voir le plan d'accès en dernière page.

Un parcours en trois ans

Conçues autour d'un axe de formation tant pratique que théorique, les trois années permettent de :

- **En 1^{ère} année**, comprendre le contexte de l'intervention en service social,
- **En 2^e année**, agir avec les publics en difficultés,
- **En 3^e année**, travailler en réseau et communiquer.

L'ensemble du dispositif de formation est construit en modules de formation intégrant les approches théoriques et pratiques (stages). Il s'appuie sur différentes modalités pédagogiques telles que des cours magistraux, des ateliers, des séminaires, des cours médiatisés (FOAD) ...

Une articulation autour de domaines de compétences (DC)

Les cours théoriques s'articulent autour de différentes unités de formation (sciences humaines, intervention en service social, initiation à la méthode de recherche, etc.) contribuant ainsi à la professionnalisation et à la certification des quatre domaines de compétences du diplôme d'État :

- **DC1** : Intervention professionnelle en service social
- **DC2** : Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social
- **DC3** : Communication professionnelle en travail social
- **DC4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Une formation en alternance

Lors de cette formation en alternance, vous ferez des stages pratiques diversifiés principalement en Ile-de-France. Dans le cadre de la mobilité, vous pourrez mettre en œuvre un projet de stage dans d'autres régions de France métropolitaine ou ultra-marines, ainsi qu'en Europe ou dans le reste du monde ...

Le projet de formation de l'ETSUP propose :

- d'acquérir une solide culture économique et sociale pour comprendre les rapports de l'homme et de la société ;
- de partager des expériences de travail individuelles et collectives, destinées à s'exercer dans la relation aux autres dans la résolution de problèmes sociaux et la communication sur l'action partagée ;
- de développer la réflexion sur ses propres choix, ses engagements et sur son rapport à l'aide en tant qu'activité professionnelle.

La pédagogie pour adulte mise en œuvre mobilise l'initiative et la responsabilité des étudiants pendant leur formation, tant sur le plan individuel et que collectif. Elle se décline à travers un accompagnement pédagogique du parcours de formation et la participation aux instances représentatives de l'ETSUP (exemple : Conseil de Vie Étudiante). Nous proposons également de vous accompagner vers l'obtention du diplôme d'État d'assistant.e de service social par la VAE (validation des acquis de l'expérience).

La licence en Sciences de l'éducation



Depuis les années 80, l'ETSUP et l'université Paris-Nanterre sont partenaires et précurseurs dans la mise en œuvre d'un double-cursus Diplôme d'état en travail social / Licence en sciences de l'éducation.

La licence de Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'éducation vise à répondre à 3 types d'objectifs :

- Apporter une **première formation** en vue de l'accès aux métiers de l'éducation, du travail social et de la formation des adultes.
- Contribuer à la **professionnalisation de praticiens** de l'enseignement, de l'intervention socio-éducative et de la formation professionnelle, en complément ou à la suite d'un processus de validation des acquis de l'expérience, ou encore permettre à des professionnels confirmés de poursuivre une réflexion sur leurs pratiques et d'enrichir celles-ci par la formation continue.
- Permettre la **poursuite d'études universitaires**, grâce à l'entrée dans l'une des trois spécialités de master professionnel proposées par le département, et une orientation vers la recherche, grâce à l'entrée en master recherche.

Objectifs en termes de savoir :

- Savoir décrire les principaux fondements scientifiques (disciplines, méthodes, approches) et historiques des sciences de l'éducation
- Connaître les grands enjeux de l'éducation et de la formation, ainsi que leurs articulations avec les différentes disciplines des sciences humaines et sociales
- Acquérir des connaissances en rapport avec l'éducation et la formation dans les principaux champs disciplinaires concernés : psychologie, sociologie, philosophie, histoire
- S'approprier les bases des approches clinique, pédagogique et socio-institutionnelle des faits éducatifs
- Combiner les points de vue de plusieurs disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour aborder une question éducative
- Savoir définir la recherche en éducation, ses critères, ses champs d'application et décrire quelques protocoles de recherche possibles.

Objectifs en termes de savoir-faire :

- Savoir extraire d'un texte les idées principales
- Mettre en relation un texte avec une problématique
- Savoir se documenter sur une question en explorant différents apports disciplinaires
- Savoir identifier des experts d'un domaine, les solliciter et rendre compte d'un entretien
- Savoir élaborer en groupe une problématique, négocier la répartition du travail, collaborer pour exercer la responsabilité collective d'un travail rendu
- Savoir présenter oralement son travail et l'argumenter
- Savoir rédiger un document d'analyse de fait éducatif et le présenter en utilisant les principales fonctions d'un traitement de texte
- Savoir exploiter les grandes lignes d'un article de sciences de l'éducation en langue anglaise
- Savoir rédiger une liste de références bibliographiques.

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription pour les candidats hors Parcoursup

CONTACTS

Assia BENYELLES: 01 44 16 81 85 - assia.benyelles@etsup.com

Botty AKRE: 01 44 16 81 86 - botty.akre@etsup.com

Les candidats hors Parcoursup (cours d'emploi, contrat pro, autofinancement, demandeurs d'emploi¹ etc...) désirant s'inscrire à la formation doivent fournir un dossier comprenant :

- **Le projet de formation**

La réalisation d'un projet de formation est une étape que nous considérons importante dans le parcours de professionnalisation du futur assistant de service social. Ce document sera un support pour échanger avec les jurys. Il permet d'exprimer le désir d'entrer en formation. En s'appuyant sur son expérience passée, le candidat pourra argumenter son choix de devenir un assistant de service social, ce qui l'a motivé à faire cette formation, pourquoi ici et maintenant.

- **Un CV détaillé**
- **La copie de l'ensemble des diplômes**
- **La copie de la pièce d'identité recto verso**
- **Deux timbres tarif lettre verte**
- **Un chèque de 90€ à l'ordre de l'ETSUP**

Ce dossier est à envoyer à :

**L'ETSUP- Botty AKRE
Assistante de la formation d'Assistant de Service Social
8, villa du parc Montsouris
75014 PARIS**

Tout dossier incomplet sera refusé

¹ Les demandeurs d'emploi doivent être inscrits depuis au moins 6 mois à la date d'entrée en formation.

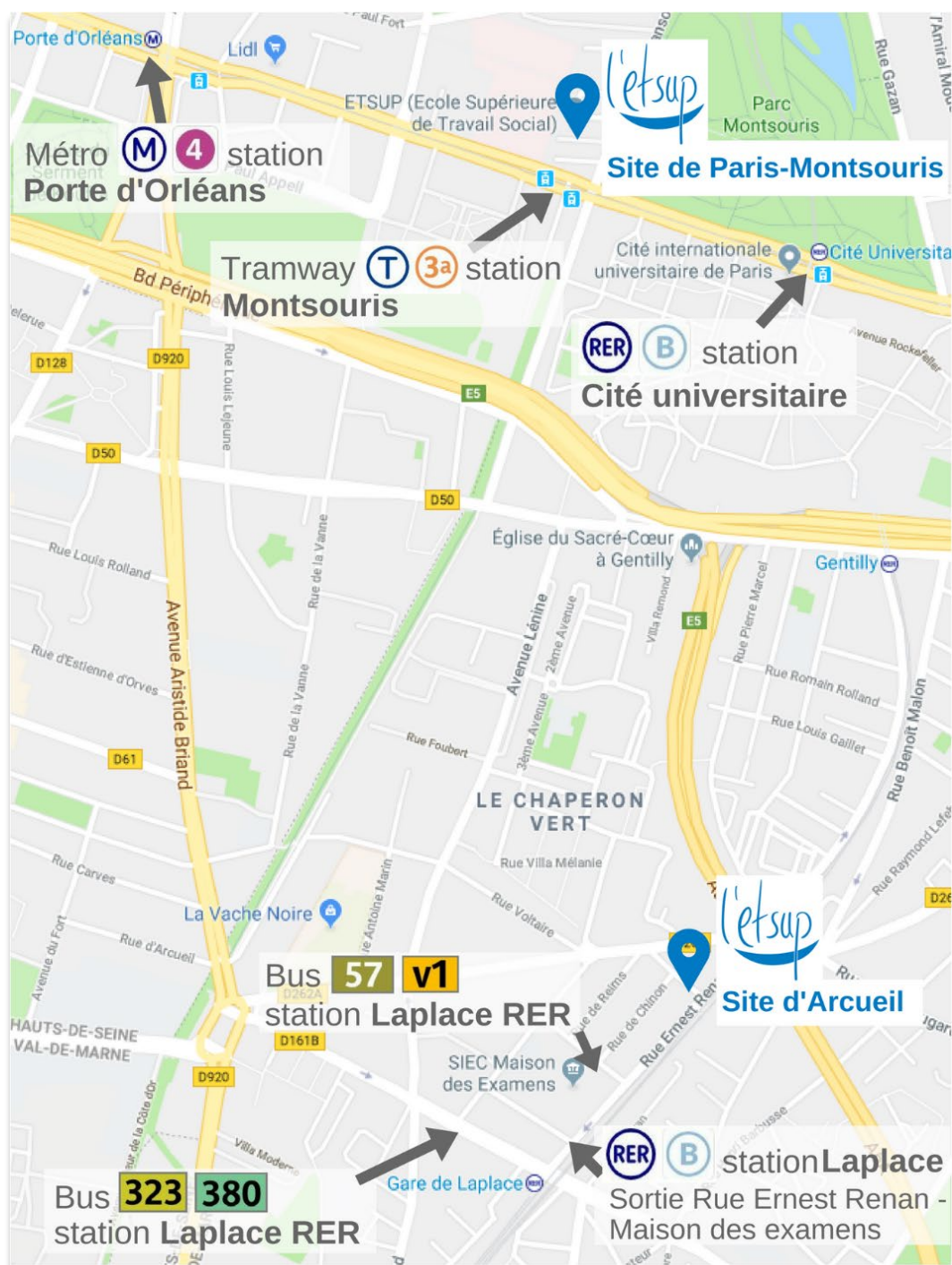
Contacts & plan d'accès

Accueil – Standard : 01.44.16.81.81

Courriel de contact : contact@etsup.com

Deux sites de formation : **PARIS** (siège): 8 Villa du parc Montsouris – 75 014 PARIS

ARCUEIL : 12-18 rue du 19 mars 1962 – 94 110 ARCUEIL



Suivez notre actualité

L'ETSUP Info, lettre électronique: <http://www.etsup.com/spip.php?page=newsletter>

Facebook : <http://www.facebook.com/etsup75> - LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/etsup/>